

Bonne année à toutes et tous

Une petite Galette ?

Au fil de Grâce

Janvier 2019

N° 156

Editorial

DISCOURS DES VŒUX DU MAIRE

Bienvenue à toutes et à tous à l'espace Arc-en-ciel, pour un moment de bilan, de projets, de partage et de convivialité. Une année prend fin, une autre débute et c'est l'occasion pour la municipalité de rassembler les Grâcieuses et les Grâcieux ainsi que l'ensemble de nos partenaires afin de vous présenter nos vœux et vous souhaiter une très bonne année.

Cette cérémonie, nous allons la commencer par la présentation de l'urbanisme et de l'état civil. Je laisse la parole à Nathalie.

URBANISME :

Certificats d'urbanisme : 19

Déclarations préalables : 10

Permis de construire : 5

ETAT CIVIL :

5 naissances :

29 Janvier : Luna MORIN, Fille de Jérôme et Carole MORIN, domiciliés La Vieille Vente.

13 Mars : Hugo HOAREAU, Fils de Florent HOAREAU et de Marine LE NOUVEL, domiciliés Le Bourg

28 Avril : Lohan MOULIN, Fils de Romuald MOULIN et Gwénaëlle MOY, domiciliés La croix Langle

24 Octobre : Anna-Rose GUILLAUME, fille de Damien et Audrey GUILLAUME, domiciliés le Bois

14 Décembre : Inaya RAULT, fille de Cyril RAULT et de Aurélie MAHÉ domiciliés le Gué Rochoux

2 Mariages :

18 Août : Chloé JOUÉO et Gaël GLAIS, domiciliés le bourg

25 Août : Carole CHAPRON et Jérôme MORIN, domiciliés la Vieille Vente

4 Décès :

21 Juin : Henri BIENVENU décédé à Saint Briec

30 Juin : Armelle MALET épouse GOBET décédée à LOUDÉAC

29 Septembre : Mathurin GALLAIS décédé à NOYAL PONTIVY

30 Septembre : Odile CARIMALO Décédée à GRACE-UZEL

En mémoire de ceux qui ont quitté, je vous demanderai de respecter une minute de silence. Nous associerons à nos pensées les familles Grâcieuses endeuillées par la disparition d'un proche ou d'un ami.

.../...

2018, aura été, je dirais comme tous les ans, une année vivante et active pour Grâce-Uzel au travers des actions de la municipalité et aussi des associations. Je rappelle que l'un des axes de notre programme en 2014 était que chacun trouve une place, trouve sa place au sein de la commune. C'est grâce aux associations que cela est aussi possible. Aujourd'hui, elles contribuent au « bien-vivre à Grâce-Uzel » et sont un maillon essentiel de la convivialité qui règne lors des multiples animations. Lors de l'élaboration du calendrier des fêtes, j'ai pu noter que les associations communales offrent une animation, un repas ou bien une rencontre chaque mois de l'année. C'est un signe du dynamisme qui règne et que nous souhaitons encourager et accompagner autant que nos possibilités le permettent.

L'année 2018 aura été marquée par des changements de présidence à l'OGEC, l'APEL et au Comité de fêtes. Je remercie les anciens présidents de leur investissement et le travail effectué pour leur association et féliciter les nouveaux qui viennent de prendre leur fonction.

2018 aura vu la naissance de l'assos'bike CX, cette nouvelle association, dont le siège est à Grâce-Uzel à vue le jour en juin et a pour but l'organisation d'événements sportifs et la promotion du cyclo-cross en Bretagne. Elle a déjà fait parler d'elle. En effet, elle s'est vue confier l'organisation de la finale de la Coupe des Côtes d'Armor de cyclo-cross et est déjà candidate à l'organisation d'une manche de la coupe de Bretagne. Le circuit de Grâce-Uzel est devenu en deux années une référence de la discipline dans l'ouest. Nous leur souhaitons bon vent dans leurs projets.

Le dynamisme passe également par la jeunesse. La troupe Arc-en-ciel l'a bien compris en créant une section jeune. Elle regroupe une dizaine de jeunes de 7 à 14 ans tous les mercredis. Ils se produiront en première partie des représentations en Mars. Je voulais remercier la troupe Arc-en-ciel pour l'organisation du feu d'artifice et de la soirée moules frites au Pont Hervé en Août dernier. Le spectacle était de toute beauté et la soirée très conviviale. Merci à vous.

On peut noter la réussite de la soirée raclette de la junior association qui a fait salle comble. Les jeunes préparent déjà l'édition 2019.

Je n'oublie pas la société de chasse, temps danse, le conseil paroissial, génération mouvement, la baby-gym et la FNACA qui contribuent à l'attractivité de Grâce-Uzel par leur offre d'animation.

Plus largement, le festival du lin a marqué notre territoire. Organisé sur les 7 communes du canton historique, cet événement a été un réel succès. Merci à Magalie Denoual du service culturel d'Uzel qui a effectué un travail de coordination remarquable, car tout n'a pas été facile. Aussi quelques ajustements restent à réaliser pour voir un épisode numéro 2 à ce festival qui j'espère verra le jour en 2020.

Même si la responsabilité de chaque association repose sur un bureau de 4 à 5 personnes, elles ne pourraient pas vivre et s'animer sans la cinquantaine de bénévoles qui s'activent au quotidien pour le bien-vivre à Grâce-Uzel.

Je souhaite souligner le bon résultat du Téléthon qui a réuni 2500 euros. C'est une preuve de votre générosité et de votre capacité à se rassembler pour les nobles causes.

Le 11 Novembre 2018 aura été un événement marquant pour toute la France. Après 5 années d'un cycle commémoratif sans précédent, le centième anniversaire de l'armistice aura vu la commune se mobiliser puisque plus de 100 personnes étaient présentes au monument aux morts pour commémorer les enfants de Grâce-Uzel qui ont donné leur vie pour notre liberté. Le devoir de mémoire, cher à mes convictions, a été respecté puisque la Marseillaise a été chantée par les enfants de l'école. Un hommage a été rendu à Mathurin Gallais, dernier représentant de la guerre 39-45 et son drapeau a été transmis à Jean-Claude Crosnier. La cérémonie s'est terminée par un verre de l'amitié et un repas réunissant près de 60 convives. Un livre retraçant l'ensemble des articles sur la grande guerre parus dans le fil de Grâce, divers documents, les discours officiels et les photos de la cérémonie est disponible sur commande en mairie au tarif de 10 euros, correspondant au coût des photocopies.

Le Conseil Communautaire Jeune de LCBC a été renouvelé en juin. Je remercie au nom du Conseil Municipal Salomé LE PECHOUX pour sa participation au Conseil Communautaire Jeune et son implication pour représenter sa commune. Ces deux prochaines années, c'est Arthur DAVID qui représentera Grâce-Uzel au CCJ. Nous lui souhaitons, comme la fait Salomé, de s'épanouir au sein de CCJ et qu'il puisse découvrir la richesse de notre territoire et pourquoi pas lui donner l'envie de s'investir dans la vie locale au travers d'une équipe municipale dans quelques années.

Dans la présentation de l'état civil, Nathalie a fait état de 5 naissances, portant le nombre à 21 ces trois dernières années. Le dernier chiffre de l'INSEE porte la population de Grâce-Uzel à 425 habitants soit une augmentation de 0.2%.

L'école Notre Dame se porte très bien puisqu'elle comptera 43 enfants en fin d'année, soit 10% de la population, ce qui fait dire à l'académie que nous sommes en cas à part et que nous ne serions et je dis bien ne serions pas inquiétés pour les années à venir. Mais pas de triomphalisme, bien au contraire, notre école est un atout majeur pour la commune et nous devons prévoir en partenariat avec les trois associations gestionnaires que sont l'OGEC, APEL et le conseil paroissial, propriétaire des bâtiments, l'avenir et la pérennité de ce service. Aussi, c'est pourquoi nous avons fait l'acquisition d'une parcelle de plus de 5000 m² en sortie de bourg, juste derrière l'école afin d'y implanter un lotissement, Jean-Yves vous présentera le projet lors de son intervention.

Autre jeunesse, je voudrais rendre hommage à nos doyens. Alfred Caillibotte, 103 ans, habite toujours sa maison dans le bourg et Denise Bourhy, 99 ans qui même si elle vit aujourd'hui à l'EHPAD du Quillio reste Gracieuse dans nos cœurs et dans le sien surtout. C'est une preuve que l'on vit bien à Grâce-Uzel.

Pour terminer sur le bilan de la vie locale, je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants, j'en vois certain dans la salle. Nous sommes heureux de voir se réouvrir des volets dans le bourg et en campagne et cela nous réjouit. Bienvenue à vous tous.

Plusieurs sujets ont animé l'activité de la municipalité en 2018.

Le premier et pas des moindres a été le renouvellement du contrat d'affermage sur le service eau potable. Voilà 6 mois que la négociation a débuté et nous avons retenu la société STGS basée à Noyal Pontivy. Notre choix s'est fait sur des critères techniques, de proximités et tarifaires. Même si elle est moins connue que la SAUR ou VEOLIA, STGS a de sérieuses références dans le secteur puisqu'elle gère déjà des collectivités comme Pontivy Communauté, Moncontour ou bien la commune nouvelle de Guerlédan. Le contrat a été conclut pour une durée de 11 ans et verra dès 2019 une baisse de plus de 10% du coût du m². Je suis heureux d'accueillir Juliette Malherbe et Daniel Sylvestre représentants notre nouveau délégataire qui vont vous présenter le service en quelques mots.

Je voudrais préciser que la loi NOTRE, prévoit le transfert des compétences eau et assainissement vers l'intercommunalité. Si l'assainissement devait être transféré dès 2020, il n'en serait pas forcément de même pour l'eau. En effet, ce service est bien plus compliqué à mettre en place et les élus de Loudéac Communauté et de l'ensemble des communes auront le choix d'attendre jusqu'à 2026 pour bien préparer ce transfert. Une étude conséquente est en cours sur le territoire pour dresser un diagnostic fin qui nous aidera à faire le bon choix.

Sur le volet personnel communal, Aude RICHARD ayant souhaité prendre une disponibilité d'une année pour convenance personnelle, nous avons procédé au recrutement d'Angéline PERRET au poste de responsable de l'accueil périscolaire. Cependant afin d'assurer un service de qualité et répondre aux exigences en matière d'accueil de petite enfance et jeunesse, nous avons recruté un deuxième agent avec Céline MOREAUX puisque le seuil légal d'accueil de 10 enfants est régulièrement dépassé portant un taux de fréquentation supérieur de 30 % par rapport à 2017. Ces deux recrutements ont été réalisé sur le territoire communal. Il nous semble important d'accompagner les Gracieuses et Gracieux dans la mesure de nos possibilités. De plus, nous sommes bien conscients des problèmes de mobilité rencontrés sur l'ensemble de territoires ruraux, l'économie du coût de transport est aujourd'hui un réel avantage quand on est salarié.

Dernier sujet marquant pour la commune, c'est la dissolution du CCAS. En effet, la loi Notre, loi portant sur la nouvelle organisation des territoires et de la république, offre aux petites communes la possibilité d'intégrer les budgets des CCAS au budget de la commune. De plus, le bail emphytéotique liant les foyers de Rennes et le CCAS sur la gestion du foyer arrivant à son terme, il semblait pertinent de pouvoir intégrer ce budget pour permettre une réhabilitation progressive des appartements. Aussi, nous avons mené une réflexion commune entre CCAS et Conseil Municipal. Les deux conseils ont émis un avis favorable et depuis le 1^{er} Janvier 2019 le CCAS a été intégré à la commune. La simplification n'interviendra que sur la partie budgétaire puisque qu'une commission d'action sociale extra-municipale constituée des anciens membres du CCAS va voir le jour lors du prochain Conseil Municipale, le traditionnel repas du CCAS et l'aide de secours d'urgence sont maintenus.

Enfin pour terminer, le site internet sera mis en ligne dès cette semaine. Vous pourrez le retrouver sur l'adresse www.grace-uzel.fr. Je souhaite souligner qu'il est vrai que sa mise en place à pu paraître à certain un peu longue, mais je vous rappelle que le site a entièrement été conçu par Jean-Marc Videlot et n'a donc rien coûté aux contribuables. Un grand merci à toi pour cet excellent travail.

Je laisse la parole à Jean-Yves et François qui vont pour présenter le bilan des travaux 2018 et les projets 2019.

Côtés investissement 106 475 Euros ont été engagés l'année passée dont 43 314 euros de remboursement de capital et 55 000 euros de travaux de voirie. La part restante correspondant à l'achat de licence du Gracieux pour 1800 euros et quelques achats de petits matériels. Si nous avons fait l'acquisition de la licence s'est bien pour la conserver sur le territoire communal. Cet achat s'inscrit dans le projet de réhabilitation de l'ancienne salle des fêtes. Ce sera un atout supplémentaire pour l'implantation d'un futur entrepreneur. Cette licence sera bien évidemment vendue par la suite.

Des travaux de voirie ont été réalisé pour 55 000 euros en investissement et correspondent à la réfection de la route de la Lande aux bœuf et l'aménagement des allées du cimetière et du parking de la renaissance. 29 000 euros ont également été engagés en fonctionnement pour l'entretien courant des voies communales. Cela correspond aux passages de l'épaveuse, au gravillonnage de la route de l'école et du bas du bourg. Sur ce sujet, je souhaiterai préciser que le travail fini ne correspond pas à la commande et à nos attentes. Il est bien de précisé que nous avons rencontré l'entreprise et que la facture correspond bien au travail effectué et non au devis initial.

Pour 2019, même si les projets n'ont pas fait l'objet de délibérations du Conseil Municipal, le programme d'investissement comprendra 4 points principaux :

Le premier sera la finalisation du panneutage et de l'adressage. Nous sommes en négociation avec 4 entreprises pour la réalisation de plaques et numéros de rues et de panneaux de village. Plusieurs propositions nous ont été faites, elles seront analysées lors du prochain conseil et le montant du devis inscrit au budget 2019. Une réunion publique sera organisée au second trimestre où il vous sera présenté la démarche d'adressage par les services de la poste et où vous sera distribué vos numéros de rue.

Le programme de voirie va être allégé cette année. En effet, comme évoqué par Sébastien, la commune par le biais de Loudéac Communauté et de son portage foncier, a fait l'acquisition de la parcelle DUAULT pour un montant de 9700 euros hors frais de notaire soit 1.75 euros le m². Cette parcelle d'une contenance de 5543 m² a été identifiée lors de l'élaboration du Plan Local Urbanisme Intercommunal. Elle se situe dans la continuité de l'agglomération et touche l'école. Nous allons faire réaliser un plan d'aménagement et espérons pouvoir démarrer les travaux de viabilisation de 5 lots dans le dernier trimestre 2019. De ce fait, le budget dédié à la voirie depuis plusieurs années se verra orienté pour partie sur ce projet structurant.

Dès 2015, le conseil municipal, comme les 6 autres communes du canton historique et la commune de Gausson, s'est prononcé en faveur d'une participation au financement de la salle omnisport d'Uzel. Les travaux ont débuté et le projet verra le jour au dernier trimestre 2019. Cette salle est d'intérêt intercommunale puisque beaucoup d'habitants de l'ensemble des communes l'utilisent pour la pratique d'un sport. Le montant de la subvention sera de 100 000 euros répartis entre les 8 communes. Le coût de la salle est de 1.3 millions d'euros HT. Notre participation financière sera donc effective en 2019.

Je laisse la parole à François vous présenter le dernier projet...

Intervention de François.

Ces projets ne pourraient voir le jour sans une gestion rigoureuse. J'ai toujours souhaité être transparent sur les finances de la commune puisque c'est bien de votre argent dont on parle. Pour la première année depuis 10 ans les objectifs escomptés lors de l'élaboration du budget primitif ne sont pas atteints. En effet, la conjoncture de travaux de maintenance supplémentaire sur les bâtiments communaux et de subventions accordées en 2018 mais versées en 2019, nous ont obligés à revoir notre copie budgétaire. L'impact de ces travaux se traduira par une capacité d'autofinancement inférieure à celle escomptée sur notre programme pluriannuel d'investissement.

C'est pour cela que plus que jamais, des choix vont être à faire sur le budget 2019. Cependant, la dette s'éteint naturellement et l'endettement par habitant passe sous la barre des 400 euros à 381.88 euros bien en-dessous de la moyenne départementale. Ce taux, plutôt bas va nous permettre d'emprunter sur les futurs grands projets de la commune

Cependant, nous pouvons compter sur un soutien fort Loudéac Communauté Bretagne Centre dans l'élaboration de beaucoup de nos projets. En effet, notre intercommunalité est un échelon indispensable et indissociable de la vie communale. Elle intervient à tous les niveaux tels que l'urbanisme, le commerce et l'économie, les ordures ménagères, la petite enfance, la jeunesse, le transport à la demande, le portage de repas et depuis le 1^{er} Janvier 2018, l'aide à la personne.

LCBC intervient également par son Plan Local de l'Habitat dans la rénovation énergétique de vos habitations. Je vous invite à vous rapprocher de ses services.

C'est aussi un accompagnement financier des entreprises et du monde agricole. Ce soutien est une nécessité pour notre territoire pour maintenir des emplois de proximité et des habitants sur nos communes.

LCBC soutient également nos communes financièrement par une dotation de solidarité communautaire de 53,42 euros par habitant.

L'accompagnement passe également par le soutien au sport et une politique culturelle ambitieuse.

Ce sont autant d'atouts qui rendent notre territoire attractif.

Voilà pour 2018, place à 2019.

Le premier trimestre va être très actif pour la commune avec le recensement qui débutera le 17 Janvier pour se terminer le 13 Février. Nous avons procédé au recrutement de Mme Février qui va venir se présenter. Elle passera dans chaque foyer déposer les documents pour le recensement. Je vous demande de lui réserver un accueil chaleureux. Le recensement est une étape importante dans la vie d'une commune puisqu'il détermine le nombre d'habitants mais c'est surtout une photographie de la commune nous permettant de programmer notre politique en termes de développement ou bien de logement.

Intervention de Mme Février

Véronique DUROS a fait valoir ses droits à la retraite au bout de 30 années passées au service restauration de la commune et à l'entretien de l'espace Arc-en-ciel. Nous allons donc procéder au recrutement d'un nouvel agent courant janvier pour une prise de poste fin Février. Ce poste nous l'avons redéfini pour plus d'efficacité et nous avons souhaité y introduire une partie d'accueil en mairie pour suppléer Frédérique pendant ces congés, offrant une continuité de service tout au long de l'année.

Je voudrais remercier Véronique pour toutes ces années de bons et loyaux services passés à Grâce-Uzel. Véronique a cuisiné pour deux générations d'élèves. Elle a contribué à l'éducation du goût de plusieurs centaines d'enfants. On entend souvent les anciens évoquer leurs souvenirs de cantine, qui, à l'époque, se trouvait à l'école. Et demain se seront les élèves actuels qui se souviendront avec affection des repas, goûters de Noël et autres animations qu'à proposer Véronique. Je pense, qu'ils évoqueront les gommettes distribuées quand ils ne respectent pas le règlement et ils se diront « elle avait raison Véronique ! ». Alors un grand merci à toi et nous pouvons l'applaudir.

Sujet délicat, s'il en est, la Fibre. L'opticalisation de la commune devait débuter en Septembre 2018. Hormis la pose du boîtier du nœud de raccordement optique près de la mairie suite à nos multiples interventions pour voir les travaux avancer, tout est au point mort. Les exemples des communes voisines montrent parfois un retard de plus de 18 mois pour des raisons d'approvisionnement de matière première et de main d'œuvre. J'avoue être désappointé sur ce sujet mais je voudrais rappeler que la gestion des travaux a été déléguée au syndicat MEGALIS par la région et que la commune n'intervient ni financièrement ni dans la maîtrise d'œuvre. L'intercommunalité finance 445 euros sur les 2000 euros que coûte l'installation d'une prise. Et l'on peut s'interroger sur le caractère équitable d'un tel financement puisque le reste à charge pour les grandes agglomérations est de zéro. Malgré tout nous pouvons nous réjouir d'attendre un raccordement qui offrira un débit minimum de 20 mégas dans chaque habitation.

Je n'oserai pas avancer un calendrier d'avancer des travaux mais nous vous en informerons dans le fil de Grâce.

Je souhaiterais évoquer l'actualité nationale. Depuis presque 2 mois, notre pays est secoué par un conflit social et l'expression d'un « Ras le bol » sans précédent depuis Mai 1968. Aussi, le Président de la République a souhaité, en Décembre dernier, mettre en place une concertation nationale en s'appuyant sur les Maires qui sont les élus de terrain les plus proches des habitants et de leurs attentes. Cette concertation va être le moment pour chacun d'exprimer ses idées et sa vision de notre pays. Les modalités de recueil ne sont pas encore exactement connues mais chacun va recevoir un courrier, dans les semaines à venir, présentant cette grande concertation. En attendant pour pouvez déjà vous exprimer sur le site de l'association des maires ruraux.

Avant de remettre les fleurs aux heureux parents et d'accueillir nos nouveaux petits Gracieux, je voudrais remercier tous les bénévoles qui œuvrent dans la Commune. Je souhaiterais souligner cet élan de bénévolat qui se développe depuis plusieurs mois. L'ensemble des bénévoles contribuent au bien-vivre à Grâce-Uzel. Je voudrais remercier les Gracieuses et les Gracieux qui naturellement entretiennent le domaine public devant et autour de leur habitation. Il est vrai que Michel ne peut être partout et que le simple fait de désherber devant chez soi peut paraître un acte simple mais il contribue grandement à la qualité du cadre de vie, cela ne nécessite pas l'utilisation de désherbant interdit aujourd'hui et libère du temps pour Michel. Nous avons mis en place des corvées tout au long de l'année où vous avez plus au moins répondu. Je tenais à rappeler l'importance de ces travaux, ils participent à leur manière à une gestion équilibrée du budget de fonctionnement. Ils participent également à la convivialité et crée des échanges entre personnes. Outre le caractère formel du travail effectué, les corvées contribuent au caractère social que nous avons toujours souhaité sur la commune. Un grand merci à tous.

Je remercie également l'équipe bibliothèque, les porteurs du bulletin et l'ensemble des personnes qui donnent de leur temps, de leurs compétences et nous prête du matériel pour l'embellissement de la commune. Nous vous avons accueillis le 20 Janvier 2018 pour un repas de remerciements et nous donnons déjà rendez-vous le 26 janvier prochain pour la deuxième édition de ce repas.

Merci aux membres des associations, aux présidentes et présidents pour l'animation qu'ils apportent tout au long de l'année et je souhaite vous redire, ô combien vous participez à rendre la commune attractive et vivante.

Merci à l'ensemble de l'équipe éducative de l'école Notre Dame. Je mesure la richesse d'avoir encore une école sur sa commune. Merci pour l'entente et le partenariat que vous cultivez avec l'accueil périscolaire et la cantine. Le retour à la semaine de 4 jours et le changement de responsable à l'accueil périscolaire n'ont pas entamé la dynamique d'animation, merci à vous.

Merci aux membres du Centre Communal d'Action Sociale pour votre dévouement et votre présence auprès de nos aînés et des personnes démunies.

Merci à l'ensemble des services de LCBC pour leurs accompagnements, leurs conseils et leurs expertises.

Merci aux agents communaux, Véronique, Frédérique, Michel, Marie-Pierre, Angéline et Céline pour leur travail, leur sérieux et leur disponibilité. Vous savez apporter vos compétences pour le bien de la collectivité et du service public. Vous êtes les relais du Conseil Municipal dans les services. Je vous souhaite de mettre autant d'énergie dans vos tâches cette année. Un grand merci à vous.

Plus que jamais, merci à mes adjoints pour leur investissement, leur présence et leur travail. Merci aux Conseillers Municipaux pour leur assiduité et leur travail en commission et lors des conseils municipaux. Je sais que la multiplicité des réunions et leurs horaires ne sont pas toujours compatibles avec vos professions mais vous faites toujours en sorte d'être présents et d'honorer le mandat que les Gracieux nous ont accordé. Vous apportez vos idées et n'hésitez pas à donner vos opinions, c'est pour moi un réel plaisir d'évoluer dans de telles conditions. Enfin, il n'y aurait pas une telle équipe sans les conjoints, alors merci à vous de supporter nos heures d'absences.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une très belle année 2019. Je souhaite aux Gracieuses et Gracieux qui ont rencontré des difficultés d'ordre professionnel ou social que cette nouvelle année leur apporte stabilité et quiétude. Et à tous, laissez-moi vous présenter tous mes vœux de santé, de réussite dans vos projets et plein de bonheur et de joie à vous et vos proches.

BULLETIN MUNICIPAL

Les personnes qui souhaitent recevoir le bulletin par mail au lieu de la version papier sont priées de se faire connaître en mairie : mairiedegrace-uzel@orange.fr

SITE INTERNET

Le nouveau site internet de Grâce-Uzel est en ligne à l'adresse suivante :

<http://www.grace-uzel.fr>

Toutes les rubriques et onglets ne sont pas encore fonctionnels mais le seront au cours de l'année.

Bonne visite.

N'hésitez à nous faire part des modifications ou ajouts à y apporter.

RECENSEMENT



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Mme Françoise FEVRIER
a été désigné(e) comme **agent recenseur**.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2019.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est **obligatoire**.

À Grâce - Uzel, le 8/01/2019

Cachet de la mairie



Le maire
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,

Mme FEVRIER a été désignée par la municipalité pour effectuer le recensement.

Elle se présentera à votre domicile munie de la carte ci-dessus. Merci de lui réserver le meilleur accueil.



RECENSEMENT

de la population 2019

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe!

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 4,9 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

• **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

• **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

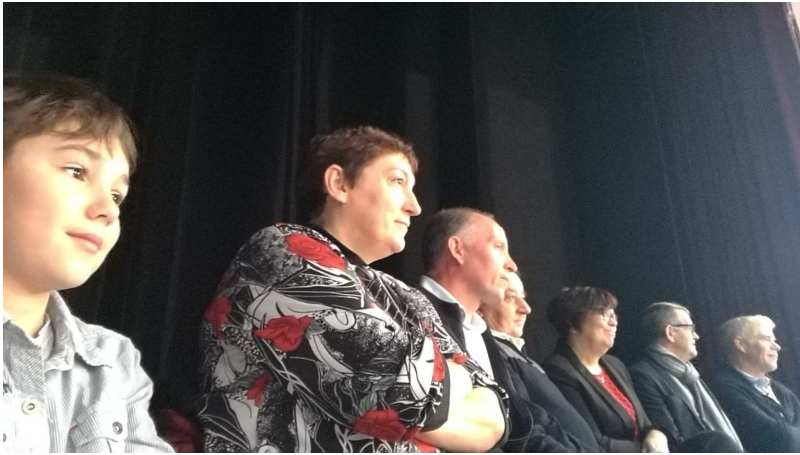
Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser plus de 31 tonnes de papier en 2018. On a tous à y gagner!

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement confidentiel des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR,
À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR**

VOEUX



MENUS DE LA CANTINE : JANVIER 2019

<p>Lundi 07 janvier</p> <p>Betteraves/maïs Spaghetti à la bolognaise</p> <p>Fromage Gallettes des rois</p>	<p>Mardi 08 janvier</p> <p>Salade de tortis Cuisse de poulet Haricots verts</p> <p>Flan</p>	<p>Jeudi 10 janvier</p> <p>Potage Saucisse Lentilles</p> <p>Yaourt aromatisé</p>	<p>Vendredi 11 janvier</p> <p>Feuilleté au fromage Poisson Brocolis</p> <p>Compote/biscuit</p>
<p>Lundi 14 janvier</p> <p>Haricots beurre Bœuf bourguignon Pâtes Fromage Fruit</p>	<p>Mardi 15 janvier</p> <p>Salade composée Rôti de porc Petits pois carottes</p> <p>Petit suisse</p>	<p>Jeudi 17 janvier</p> <p>Potage Tartiflette Salade</p> <p>Yaourt aux fruits</p>	<p>Vendredi 18 janvier</p> <p>Crème de foie Poisson meunière Ratatouille Fromage Fruit</p>
<p>Lundi 21 janvier</p> <p>Macédoine Boule de veau sauce to- mate Pâtes</p> <p>Crème vanille</p>	<p>Mardi 22 janvier</p> <p>Tomates/betterave Émincé de volaille à la crème Riz Compote/biscuit</p>	<p>Jeudi 24 janvier</p> <p>Potage Jambon Frites</p> <p>Mousse au chocolat</p>	<p>Vendredi 25 janvier</p> <p>Salade de tortis Poisson Poêlée maraîchère Fromage Fruit</p>
<p>Lundi 28 janvier</p> <p>Œuf dur/mayonnaise Spaghetti à la carbonara</p> <p>Fromage Fruit</p>	<p>Mardi 29 janvier</p> <p>Riz au thon Bœuf carottes</p> <p>Yaourt aromatisé</p>	<p>Jeudi 31 janvier</p> <p>Hachis parmentier Salade</p> <p>Fromage Fruit</p>	<p>Vendredi 1er février</p> <p>Toast au fromage Poisson pané Brocolis</p> <p>Yaourt aux fruits</p>
<p>Lundi 04 février</p> <p>Salade composée Sauté de Bœuf Poêlée bretonne Fromage Fruit</p>	<p>Mardi 05 février</p> <p>NOUVEL AN CHINOIS</p> 	<p>Jeudi 07 février</p> <p>Galette saucisse</p> <p>crêpes</p>	<p>Vendredi 08 février</p> <p>Saucisson à l'ail Poisson Trio de légumes Fromage Fruit</p>



Élaguer

Aux abords des lignes électriques

UNE ACTION INDISPENSABLE

Élaguer régulièrement les branches d'un arbre situées à proximité d'une ligne électrique est indispensable pour éviter des accidents corporels graves. L'absence d'entretien peut également occasionner des ruptures de câbles et des coupures de courant.

LES PROGRAMMES D'ENEDIS

Enedis réalise périodiquement des programmes d'élagage sur l'ensemble des communes.

Dans ce cadre, vous pouvez bénéficier de conditions avantageuses pour le traitement de vos végétaux aux abords des lignes électriques.

Lorsque le réseau électrique est implanté sur votre propriété, Enedis intervient avec votre accord et sous conditions financières pour garantir le respect des distances de sécurité.

VOTRE RESPONSABILITÉ

En tant que propriétaire ou occupant d'un terrain sur lequel sont implantés des arbres, vous avez la responsabilité d'élaguer les branches qui surplombent les ouvrages électriques situés sur le domaine public. Vous pouvez décider de confier votre élagage à une entreprise spécialisée, ou l'effectuer vous-même après avoir réalisé une DT-DICT*, pour déclarer vos travaux et les réaliser en toute sécurité.

*DT-DICT : Déclarez vos travaux en un clic sur l'adresse du guichet unique : <http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr>



Lorsque vos végétaux occasionnent des dégâts sur les lignes électriques situées sur le domaine public, Enedis facture la réparation, qui s'élève en moyenne à 6 000 €.

Pour en savoir plus, contactez Enedis au **09 69 32 18 79**



CALENDRIER

ESPACE JEUX

De 10 h à 11 h 30

Pour les enfants de 0 à 3 ans*



Janvier
Février
2019

Jeudi 24

GRÂCE-UZEL

Espace Arc-en-ciel
Le bourg

Jeux de société

ESPACE parents-enfants



LOUDEAC

À l'espace Yann SOHIER - 13 allée du champ de foire

- 14 & 28 janvier
- 25 février
- 11 & 25 mars
- 13 & 27 mai
- 24 juin

GUERLÉDAN MUR-DE-BRETAGNE

À la salle Placis - Place S^{te} Anne

- 21 janvier
- 18 mars
- 20 mai
- 17 juin

LE MENÉ COLLINÉE

À l'école maternelle - Salle de motricité

- 7 janvier
- 4 février
- 4 mars
- 1^{er} avril
- 6 mai
- 3 juin
- 1^{er} juillet

JEUX LIBRES

ÉCHANGES

2019

1^{er} & 2^e trimestre

SANS INSCRIPTION

Enfant de 0 à 3 ans

Les lundis

de 10 h à 11 h 30

Arrivée et départ libres

GRATUIT



02 96 66 60 50

RPAM - 4/8 boulevard de la gare - 33400 LOUDEAC - Email : rpam@loudeac-communaute.bzh

www.loudeac-communaute.bzh

RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS

Vous êtes parents ou allez le devenir ?

Le RPAM vous accueille et vous accompagne lors de rendez-vous afin d'échanger :
sur l'ensemble des modes d'accueil existants sur le territoire ;
sur l'embauche d'un professionnel de l'accueil individuel (assistant maternel ou garde à domicile) : projet d'accueil, contrat de travail, congés payés...
sur vos droits et devoirs en tant que parent employeur ;



Vous êtes assistant(e) maternel(le), garde à domicile ou aller le devenir ?

Le RPAM vous accompagne :
sur les différentes modalités d'exercer la profession ;
avec des propositions de rencontres et temps d'échanges ;
avec de la documentation et un appui dans votre profession.

Gratuit

Espace jeux

Rencontre autour du jeu ou d'une activité pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte, habitant la Communauté de Communes. Une éducatrice de jeunes enfants vous accueille entre 10h et 11h30 : sur inscription pour les professionnels et en accès libre pour les familles (sauf l'animation « patageoire » à la piscine de Loudéac).

Accès libre et gratuit

Bébés lecteurs

Animations de lecture collective destinées aux enfants de moins de 4 ans. Ces séances, animées par une éducatrice de jeunes enfants et une bénévole ou un professionnel de bibliothèque, permettent aux tout-petits un temps de découverte et de partage, une évasion vers le monde imaginaire.

Accès libre et gratuit

Espace Parents- Enfants

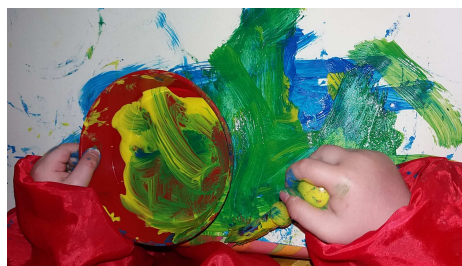
Un lieu de convivialité qui offre un espace de jeux et d'éveil, d'échanges, de rencontres, d'écoute, d'informations. Cet espace est ouvert aux enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leur parent. Une éducatrice de jeunes enfants vous accueille le lundi de 10h à 11h30.

Retrouvez le calendrier de toutes ces animations sur le site : <http://www.loudeac-communaute.bzh>

Un service de proximité : 6 lieux de rendez-vous possibles

Quatre professionnelles de l'enfance vous accueillent sur rendez-vous du lundi au vendredi à Corlay, Guerlédan-Mûr de Bretagne, Le Mené-St Gouëno, Loudéac, Merdrignac, Uzel.

Contact : 02.96.66.60.50. Mail : rpam@loudeac-communaute.bzh



QUOI DE NEUF A L'ECOLE NOTRE DAME ?

Spectacle de Noël

Le 14 décembre 2018, c'était le spectacle de Noël. Les enfants ont dansé et fait une pièce de théâtre. Le père Noël est passé pour déposer les cadeaux pour l'école. Merci à toutes les personnes qui ont participé en venant assister au spectacle. Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2019.



Nael, Arthur.M et Mattéo



Goûter de Noël

Le goûter a eu lieu le vendredi 21 décembre 2018. Il y avait Véronique, Jean Yves et Angelina. C'est les CM2 qui ont servi le goûter. Merci à la municipalité !

Augustin et Ethan



Célébration de Noël

Vendredi 21 décembre nous sommes allés à l'église d'Uzel où nous avons rejoint les écoles de Saint Thélo, Le Quillio et Uzel.

On a chanté, lu et on a prié. On a porté des briques avec la description du bonheur et le prêtre était le père Laurent Le Meilleur.



Camille et Arthur



Semaine CIRQUE

L'école de Grâce-Uzel accueille un cirque à partir du 21 janvier sur la place de la salle Arc en ciel. Nous nous entraînerons toute la semaine afin de présenter un spectacle le vendredi 25 janvier à 20h30. Tout le monde est invité à venir nous voir. (5€ par adulte et 2€ par enfant)

MARIE ET FLORIAN



Découverte de l'école:

Cette année nous proposons aux familles qui le souhaitent de venir découvrir l'école avec leurs enfants lors de matinée immersion. La semaine du 28 janvier au 1er février 2019, les enfants peuvent venir, accompagnés d'un adulte (parent, assistantes maternelle, grand parent....) découvrir l'univers de l'école. Cette immersion de quelques heures permettra à l'enfant de se familiariser un peu avec les lieux, le personnel et les autres enfants et ainsi de dédramatiser le moment du grand jour, moment qui n'est jamais simple ni pour les enfants.....ni pour les parents !!

Cette expérience ne remplace pas les portes ouvertes qui auront lieu un peu plus tard courant mars.

Les immersions se font sur inscription à l'école au 02 96 28 88 96.

Date à retenir :

Samedi 2 Février potée dansante, carte en vente auprès des parents d'élèves.

Ça débarrasse !!!



Dans l'espoir d'une éventuelle reprise des activités footballistiques à Grâce-Uzel, nous avons gardé quelques ballons en réserve après la mise en sommeil du club.

Et comme un ballon qui n'est pas utilisé se détériore quand même, après 3 ans d'inactivité, nous avons décidé de les donner. Il y en a 6, et ils n'ont jamais servi.

Donc si certains d'entre vous ont des enfants qui aiment taper dans le ballon, vous pouvez appeler Michel LE COUEDIC au 02 96 28 81 70 ou au 06 71 88 56 83, c'est lui qui s'occupe de la distribution.

De plus, il y a quelques temps quelqu'un a emprunté le **réchaud à gaz** et le **compresseur** que le club de foot utilisait. Merci à cette (ces) personne(s) de se manifester et de nous rapporter notre matériel.

Yohann



GENERATION MOUVEMENTS - AINES

Le Jeudi 24 Janvier, à 11h à la salle polyvalente : **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Tous les membres du Club sont invités à y participer.

Au programme :

présentation des comptes

remise des cartes

repas traditionnel

Merci de bien vouloir prévenir en cas d'absence au 02.96.26.24.61.

Tout nouvel adhérent sera le bienvenu

DATES A RETENIR

Samedi 2 février 2019 :

Potée de l'Ecole Notre Dame.
Salle Arc-en Ciel à 20 h 30.



Renseignements utiles

Mairie ☎ **02.96.28.81.78** 📠 **02.96.26.23.74**
✉ **mairiedegrace-uzel@orange.fr**
@ **http://www.grace-uzel.fr**

Horaires d'ouverture :

De 8 H 30 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 17 H 00 le lundi et le mardi.
De 8 H 30 à 12 H 00 le jeudi et le vendredi.

Distribution des sacs jaunes aux horaires d'ouverture.

Cantine - Accueil périscolaire ☎ **02.96.67.38.90**

École ☎ **02.96.28.88.96**

Bibliothèque : **Lundi 11 à 12 h - Samedi 10 h 30 à 12 h.**
✉ **bibliothequedegrace-uzel@orange.fr**

Pompiers ☎ **18**

Samu ☎ **15**

} **Numéro unique 112**

Centre Vétérinaire ☎ **02.96.28.80.42**

Pharmacie de garde ☎ **3237**

Équipe de rédaction

Sébastien GILLOT, Anaïk LUCAS, François HINDRE,
Miguel PINÇON, Jean-Marc VIDÉLOT, Jean-Yves DUROS